

64^{ème} ASSEMBLEE GENERALE **27 avril 2022**

Ouverture de la séance

Augusto Cosatti, président, ouvre formellement la 64^{ème} assemblée générale de l'association.

Il salue les membres, les amis, les partenaires institutionnels et associatifs et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il souhaite la bienvenue à Madame Britt-Marie Martini-Willemin qui interviendra en seconde partie sur un sujet d'actualité important : Face à un encadrement parfois défaillant : des repères et outils pour mener la réflexion.

Titulaire d'une licence en psychologie et d'un doctorat en sciences de l'éducation, Madame Britt-Marie Martini-Willemin est chargée d'enseignement à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève.

Il salue la présence de la direction de la Fondation Ensemble.

Les personnes excusées :

Francoise Grange Omokaro, Romano Mazzolari et Marie-France Sarfati, tous trois membres du comité. Messieurs Cioccio et Buhlmann de la Fiduciaire Wuarin & Chatton. La liste des autres personnes excusées est disponible sur demande.

Les membres actifs présents : 14 et 8 membres du comité

Partie statutaire

Nomination des scrutateurs :

2 scrutateurs sont nommés : Messieurs Philippe Bavarel et Elie Monnot.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale est ouverte à tous nos partenaires, mais seuls les membres parents ou amis qui ont reçu à l'entrée un carton de vote bleu ont le droit de voter.

Il n'y a pas eu de propositions individuelles transmises.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (23 pour, 0 abstention, 0 contre).

2. Rapport de la présidence pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Monsieur Cosatti renvoie l'assemblée au rapport annuel présentant les activités et nos actions en 2021 et précise que ce dernier, ainsi que les comptes approuvés et le procès-verbal de l'assemblée générale seront disponibles auprès du secrétariat et sur le site d'insieme-Genève (www.insieme-ge.ch) dès le 15 mai 2022.

Augusto Cosatti reprend les événements marquant pour l'association en 2021

Aménagements et décisions prises en lien avec la situation sanitaire liée à la Covid

Certainement moins qu'en 2020, 2021 a été une année encore bien marquée par la crise du Coronavirus. A l'espoir que les choses allaient s'arranger durant l'année, des décisions importantes ont dû être prises.

- Pendant les séjours d'été
La Covid a frappé sur 2 séjours d'été. Une organisation pour les remplacements des moniteurs malades (engagements d'urgences) et les retours avancés a été mise en place.
- Annulation de 2 séjours de fin d'année et de 2 courts séjours
Les 2 séjours de décembre et 2 courts séjours ont finalement dû être annulés à la dernière minute et ce après avoir bien mesuré les conséquences pour les familles et les vacanciers. Mais nous ne pouvions pas prendre de risques.

Outre la frustration de ne pas avoir pu offrir des vacances tant attendues, cette annulation s'est traduite en termes financiers par une perte de CHF 60'000.- (moniteurs, payés, charges engagées, etc.).

Conseil et soutien aux familles

Les activités de conseil et soutien aux familles sont chaque année en croissance. 2021 n'a pas échappé pas à cette tendance. Le conseil et le soutien c'est :

- Aider les familles dans les démarches administratives.
- Les accompagner dans toutes les périodes de transitions (p.ex. changement de lieu de vie, transition mineurs/adultes).
- Les aider lors de difficultés rencontrées avec les différents services (AI, Prestations Complémentaires, le Service de protection de l'adulte, etc.).
- Trouver un nouveau lieu de vie pour leurs enfants, notamment lors du passage à l'âge adulte
- Les aider à mieux connaître les possibilités de loisirs et d'accompagnement.
- Les accompagner lors de rencontres avec les équipes socio-éducatives.

Qualité de vie dans les institutions

Pour les familles, la qualité de vie de leurs enfants dans les établissements où ils vivent en résidence ou en centre de jour est une préoccupation majeure. Si de nombreuses familles sont satisfaites – et nous en sommes ravis – d'autres ne le sont pas et nous interpellent pour les aider.

Demandes des familles

- Attente de projets pédagogiques pour leurs enfants
- Manque d'activités correspondant à leurs besoins, et pas assez d'activités → Demande d'activités instructives et épanouissantes qui contribuent à une bonne santé de la personne
- Des loisirs stimulants
- Meilleure prise en charge au niveau des soins et de l'hygiène.

Manque de places

En plus de ces problématiques, vient s'ajouter la difficulté récurrente de trouver une place pour les jeunes sortant des lieux d'accueil pour mineurs et devant rejoindre un lieu de vie ou d'activité dans un EPH pour adultes.

Comme déjà annoncé dans l'édito du rapport annuel, malgré la manifestation en 2015 pour demander la création de places en urgences, le problème n'est toujours pas résolu et il est vraiment temps que les départements concernés travaillent de concert pour trouver une solution pérenne à ce problème.

Revendications auprès de l'Etat

- **Organe de contrôle**
Une demande est effectuée avec Cerebral depuis plus de 2 ans pour la mise sur pied d'un organe de contrôle indépendant. Sa mission serait d'intervenir dans les EPH pour s'assurer de la qualité de l'accompagnement socio-éducatif, des soins et du respect des droits.
Un groupe de travail cantonal est actuellement à l'œuvre pour mettre en place cet organe. Cerebral et insieme sont membres de ce groupe de travail.
- **Résidence à temps partiel et accueil d'urgence**
Un autre sujet important est la *résidence à temps partiel et l'accueil temporaire*.
Dans le canton de Genève, l'accueil d'une personne dans un EPH est soit à temps complet soit en centre de jour. Depuis plus de 4 ans notre association demande que soit mise en place la résidence à temps partiel, qui permettrait aux familles ayant leur enfant à la maison de respirer quelques jours par semaine. Il me semble que cette demande soit légitime et raisonnable. Pourtant la réponse à sa mise en place est toujours négative.
Concernant l'accueil d'urgence et l'accueil temporaire, il n'y a pas de places destinées à accueillir temporairement ou en urgence une personne en fonction d'une situation familiale délicate (raisons médicales ou professionnelles). Sur ce sujet aussi les réponses ne sont pas claires.
- **Les moyens**
D'une manière générale l'association demande des moyens suffisants en termes de places et de personnel soient dégagés.
On le sait, même avant la crise Covid, le sous-effectif était un problème, notamment pour l'accompagnement des personnes avec des troubles du comportement importants.
- **Le partenariat**
La reconnaissance des parents et des associations en tant que partenaires est essentielle.

Inclusion scolaire

Les freins à l'inclusion scolaire sont nombreux à Genève et c'est un sujet qui fait l'objet de grandes frustrations auprès des jeunes parents. Ce que nous comprenons.

Les demandes des familles sont toujours les mêmes :

- Scolarisation dans l'école de quartier
- Inclusion dans les classes ordinaires avec les appuis nécessaires.

Ce sont des demandes que nous entendons depuis longtemps. Une pétition va être créée dans les semaines à venir.

Parmi les membres de notre comité, Ruth Foley est également responsable de l'antenne genevoise d'Art 21. Nous avons l'ambition de travailler en commun avec nos deux associations sur la question de l'inclusion scolaire.

Foyer de Mancy

Rapidement, quelques mots sur l'affaire du foyer de Mancy. Certains d'entre vous se sont peut-être demandé pourquoi votre association n'a pas réagi publiquement lorsque les événements du foyer de Mancy sont sortis dans la presse l'automne dernier.

Etant donné qu'Autisme Genève s'était emparé et a suivi ce sujet, il nous a semblé que tout avait été dit et qu'ajouter une autre voix d'indignation ne contribuait pas à alimenter intelligemment le débat. Cette décision a été prise à la demande de la présidence qui en assume la responsabilité.

Dans un second temps, dans un de ses articles la Tribune de Genève sous-entendait que notre association n'avait rien dit pour « protéger » la Conseillère d'Etat, ancienne présidente d'insieme. Ceci

est bien entendu faux et quelques jours après, un démenti a été rédigé et envoyé comme lettre des lecteurs dans ce même journal.

Vente des cœurs en chocolat

En 2021 s'est tournée une page pour notre traditionnelle vente des cœurs en chocolat. En effet, le comité a décidé ne plus opérer cette vente sous sa forme habituelle. Peut-être certains de nos membres ont été déçus par ce changement.

➤ **Quelles en sont les raisons ?**

- Globalement la vente ne dégagait pas suffisamment de bénéfice. L'organisation était coûteuse. Sans le don d'une fondation genevoise, le résultat de la vente se soldait toujours par une perte.
- La difficulté grandissante à trouver des bénévoles sur les stands.

➤ **Mise en place d'actions de soutien et de sensibilisation** à différents moments de l'année.

- La vente de cœurs a lieu le 3 décembre, journée mondiale des personnes handicapées, mais sur 2 stands uniquement. La vente se fait également via notre boutique en ligne uniquement les chocolats genevois Rohr ou d'autres produits locaux. Par exemple, pour la fête des mères, un partenariat est mis en place avec la fleuriste de Carouge (qui a confectionné les fleurs qui sont dans la salle).
- Sensibiliser le public aux problématiques autour de la déficience intellectuelle
- Sensibiliser les jeunes étudiants
- Améliorer la visibilité de l'association (actions comme la coupe de Noël – équipe insieme)

Ce groupe a besoin d'être renforcé et un appel est lancé aux personnes bénévoles qui souhaitent participer.

Accueil du Service de relève

Depuis sa création, il y a plus de 13 ans, le Service de relève est géré et piloté par insieme, Cerebral et Pro-Infirmis. Jusqu'à décembre de l'année dernière, le service était hébergé chez insieme, administrativement parlant. Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est dans les locaux de Pro-Infirmis. Pro-Infirmis a demandé avec son emménagement à la maison de l'autonomie de prendre le Service de relève sous sa responsabilité. Une des raisons pour ce changement était que Pro-Infirmis avait déjà un contrat de prestations avec le canton et ceci permettrait alors de bénéficier d'un financement plus important. Par ailleurs, dans d'autres cantons les Services de relèves sont rattachés à Pro-Infirmis.

Finances de l'association

L'exercice 2021 s'est soldé par un déficit de CHF 38'000.- (arrondi) versus CHF 84'000.- (arrondi) sur l'exercice 2020.

La perte de 2020 était essentiellement due à une forte diminution des dons en lien avec la crise du Coronavirus. Même si 2021 a été marquée par la Covid, les dons ont augmenté grâce au soutien des communes et de nos donateurs.

➤ **Séjours**

Le compte de résultats montre que le poste le plus important est celui des séjours de vacances avec un budget de pratiquement CHF 1'040'000.-.

La contribution de l'OFAS (env. CHF 660'000.-) permet de couvrir les salaires. Les CHF 300'000.- de charges restantes sont payées par les subventions de l'Etat de Genève (CHF 37'000.-), par des dons et par le produit des sessions (ce que paient les vacanciers).

Des chiffres, qui cette année, ont donné une perte d'environ CHF 60'000.-.

Pour réduire cette perte, le comité a décidé d'augmenter le prix des séjours de 33%. L'augmentation a pu paraître importante pour certains, mais jusqu'à l'année dernière, nous avions les prestations les moins chères de tous les organismes comme le nôtre et les tarifs restent les moins élevés du canton. Cette augmentation va permettre de réduire le déficit des séjours.

➤ **Provision**

Le compte de résultat a été grevé d'une provision de CHF 40'000.-. Elle correspond à une partie d'un montant que pourrait demander l'OFAS pour les prestations (quelques 400 journées de cours en moins)

que nous n'avons pas pu effectuer en 2020. Le risque de la demande de remboursement semble faible, mais l'option a été prise de le limiter.

Salaire minimum

En 2020 Genève a accepté le salaire minimum à CHF 23.-. En appliquant ce salaire pour nos séjours de vacances, nos charges exploseraient et sans solution financière viable, ce serait la fin des séjours de vacances.

Cerebral et Insieme-Genève ont alerté le département (DCS) de l'urgence à trouver une solution.

In fine, la subvention proposée par le DCS est pour les 4 années à venir de CHF 495 000.- par année. Cette augmentation de la subvention va permettre de couvrir une grande partie de l'augmentation des salaires des moniteurs liée au salaire minimum, mais pas la totalité.

La bonne nouvelle est que début mars, la commission des finances du Grand Conseil a voté cette subvention.

Recherche de fonds

Depuis plusieurs années les subventions de fédérales et cantonales ne permettent plus de financer nos activités. Le rapport annuel le montre car la quasi-totalité des subventions de l'OFAS servent à financer les séjours de vacances. Il faut donc chaque année trouver des fonds pour le reste de nos activités.

Une tâche difficile, car il est plus facile de trouver des financements pour des prestations directes à la personne (séjours p.ex.) que pour des activités administratives.

Une partie de notre activité consiste à trouver des fonds auprès de nos donateurs, que nous remercions chaleureusement.

En conclusion, Augusto Cosatti peut dire que dans son parcours de père d'une jeune fille vivant avec une déficience intellectuelle, il a rencontré des personnes pleines de bonne volonté (éducateurs, logo, ergo, directeurs, psychologues, etc.) et pour certaines d'entre elles, il parlerait même d'abnégation. Malheureusement, bon nombre de parents ne peuvent pas tenir le même discours. Nous en sommes témoins à Insieme. Ce que nous rapportent certaines familles concernant la qualité d'accompagnement de leurs enfants est grave.

Notre travail est de les écouter et de tenter d'agir pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs enfants. Les séances de travail organisées avec les responsables dans les EPH sont nombreuses, et les courriers envoyés aux départements aussi.

La frustration est grande pour les familles, car les changements demandés mettent du temps à venir. Les parents se demandent s'ils sont écoutés. Quelle valeur est donnée à leurs demandes ?

Pourquoi il y a tant de dysfonctionnements ? Pourquoi il n'y a pas de réponses à des demandes si légitimes ? Peut-être y-a-t-il des problèmes de gestion à différents niveaux ? Peut-être le manque de moyens ? Peut-être le manque de personnel pour assurer correctement les activités ? Peut-être le manque de formation de certains membres du personnel ?

Il ne faut alors pas s'étonner que les parents *explorent* et veulent être entendus par le public. La « lettre ouverte » dans la Tribune témoigne de leur lassitude.

Si c'est une bonne chose que les articles de presse, sortis depuis plusieurs mois, soient un moyen de pression auprès des dirigeants et des responsables d'institutions, c'est quelque part un aveu d'échec pour les associations. En effet, une des valeurs d'Insieme est le partenariat. Force est de constater qu'il peine à trouver sa place.

Remerciements

Monsieur Cosatti remercie nos partenaires institutionnels, les communes, le canton et la Confédération qui nous soutiennent financièrement ainsi que toutes les collectivités publiques.

Il remercie tous les acteurs d'Insieme, parents, amis, professionnels, les membres du comité qui s'investissent sans compter, les animateurs de groupes de travail, les membres des commissions, nos délégués dans les conseils d'administration, les institutions et fondations, ainsi que les membres du groupe de pilotage du Service de relève.

Il remercie également les équipes du secrétariat et de la colonie de Genolier pour leur travail.

Il adresse aussi ses remerciements aux moniteurs et responsables des séjours pour leur fidèle investissement auprès de nos vacanciers. La Covid ne leur a pas facilité la tâche en 2021, et encore moins en 2020.

Il adresse aussi des remerciements particuliers à tous nos précieux bénévoles qui consacrent de nombreuses heures à notre association et à tous les donateurs sans lesquels bon nombre de projets ne pourraient pas voir le jour.

Questions

Pas de questions particulières.

3. Rapport annuel 2021

Le rapport annuel 2021 a été envoyé à tous les membres actifs pour qu'ils puissent en prendre connaissance et voter ce rapport afin de donner décharge au comité.

[Le rapport annuel 2021 est approuvé à l'unanimité \(pour 23, contre 0, abstention 0\) et les membres déchargent ainsi le comité](#)

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Messieurs Buhlmann et Ciocco de la Fiduciaire Wuarin & Chatton SA, réviseurs des comptes sont excusés. Les membres ont reçu le rapport de l'organe de révision pour les comptes 2021. Ce rapport mentionne que l'organe de révision, lors de son contrôle, « ... n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et que ces comptes ne sont pas conformes à la directive départementale de bouclage 2021 (procédure_0102_v01 du 22 septembre 2021), à la loi et aux statuts ».

[Les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité \(pour 23, contre 0, abstention 0\)](#)

Le comité propose que la Fiduciaire Wuarin & Chatton soit une fois encore, et pour la dernière année, mandatée pour réviser nos comptes.

[L'assemblée vote à l'unanimité la nomination de la Fiduciaire Wuarin & Chatton SA en tant que vérificateur des comptes \(pour 23, contre 0, abstention 0\).](#)

5. Election du comité et décharge

Démission du comité

[Les membres du comité démissionnent en bloc](#)

Election du comité

Les membres suivants, déjà engagés, se représentent à l'élection du comité :

Barbara Fouquet-Chauprade, membre
Christian Frey, membre
Ruth Lee Foley, membre
Vincent Giroud, Françoise Grange Omokaro,
membre membre

Romano Mazzolari, membre
Anne-Marie Oberson, membre
Marie-France Sarfati, membre
Jean-Yves Torchet, membre
Harald Wittekind, membre
Augusto Cosatti, membre

Nouvelle membre

Madame Kaouther Chérif est candidate pour rejoindre le comité.

Elle est la maman d'Amine, un homme de 36 ans atteint de *trouble du spectre de l'autisme*, et qui réside dans un appartement de la Fondation Ensemble.

Au fil des années Kaouther a acquis et développé une bonne compréhension du trouble de son fils et son empathie à l'égard des personnes avec des besoins spécifiques l'ont un jour conduite à une reconversion professionnelle. Elle est aujourd'hui éducatrice spécialisée au sein des Établissements Publics pour l'Intégration.

Le rôle important qu'a joué insieme dans sa vie de parent est certainement une source de motivation pour s'impliquer davantage dans notre association.

Son expérience de maman et d'éducatrice spécialisée seront sans aucun doute une richesse pour notre comité.

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (23 pour, 0 contre 0 abstention) et l'assemblée générale donne décharge au comité élu pour la gestion de 2022. Le comité constituera son bureau lors de sa prochaine séance de comité qui aura lieu le 14 mai 2022. L'information sera transmise aux membres sur le site internet et dans la feuille d'infos du mois de juin.

6. Communications et propositions individuelles

Aucune communication ou proposition individuelle ne sont parvenues au secrétariat dans les délais indiqués.

Après la présentation de Madame Britt-Marie Martini-Willemin, Augusto Cosatti invite les personnes présentes à partager un moment convivial autour d'un buffet confectionné par l'Atelier Boulangerie de Foyer-Handicap.

En lien avec les nombreuses difficultés rapportées par nos membres depuis plusieurs années, que nous avons mises en avant et relayées auprès des directions d'institutions et des responsables au sein des départements concernés, ainsi que les dénonciations faites dans les médias, nous avons souhaité ouvrir la réflexion en apportant quelques repères et outils. Nous envisageons dans le second semestre de 2022 pour des familles intéressées de proposer une ou deux journées de réflexion sur les thématiques de bientraitance et de maltraitance.

Clôture de la partie statutaire

Rédigé par



Augusto Cosatti
Président



Céline Laidevant
Secrétaire générale